



C.A.P.L. DU 24 FEVRIER 2011 – GESTION PUBLIQUE CATEGORIE B

DECLARATION LIMINAIRE CGT FiP 22

L'année 2011 commence comme s'est terminée l'année 2010 à savoir par une succession de mauvais coups :

- La politique du non remplacement d'un départ sur 2 à la retraite est plus que respectée avec 2667 suppressions d'emplois. Si la catégorie C est majoritairement concernée par ces suppressions d'emplois, il n'en demeure pas moins que la catégorie B est également fortement impactée,
- De fait, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, les personnels sont en souffrance,
- Le gel des salaires programmé et l'augmentation des cotisations retraite aboutiront pour la première fois depuis 1935 à une baisse des salaires nets,
- La loi sur les retraites inflige aux collègues l'obligation de travailler plus longtemps pour des pensions toujours plus maigres, ou de partir avant l'heure, par ras-le-bol,
- On s'apprête à réduire les jours RTT au prorata des arrêts maladie...

Comme si ça ne suffisait pas, l'administration généralise l'utilisation d'AGORA dans la filière gestion publique. Cette mise en place se fait dans la précipitation la plus totale sans le matériel nécessaire (badgeuses, insuffisances de l'application AGORA...). Ceci a pour conséquence une totale désorganisation sur les absences, les horaires variables, les états de frais de déplacement...

Lassés de prêcher dans le désert nous vous épargnerons les sempiternels discours sur les suppressions d'emploi et leurs conséquences désastreuses sur les conditions de travail.

Votre credo : "toujours moins d'agents à la DGFIP" fait passer les mutations pour un fruit défendu ; les projets des agents sans cesse ajournés, leur vie mise entre parenthèses en attendant le déluge. Du moment que vos indicateurs sont au vert vous estimez que tout va bien dans le meilleur des mondes. Votre prélude résonne tel un requiem et les agents se sentent de plus en plus déprimés. L'équipe de direction étant nettement renforcée avec la création de la DDFIP, les agents et notre organisation syndicale s'interrogent sur l'efficacité de ce repyramidage vers le haut...Vous décidez seuls, vous assumerez seuls !

De notre côté en tant qu'élus et représentants des personnels, nous souhaitons remplir pleinement notre rôle dans les réunions statutaires, dénoncer le mépris affiché et la non reconnaissance de l'investissement des personnels dans la qualité et la défense du maintien des missions.